

Les présentes Conditions générales s'appliquent à tous les utilisateurs des services LCC Trans-Envoi SPRL en Belgique.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Utilisé dans nos Conditions générales, le terme :

“Utilisation interdite” se rapporte à toute utilisation illicite au regard des lois des pays d'origine et de destination ainsi que des autres lois internationales applicables ;

“Expéditeur” se rapporte à la personne qui initie le processus de transfert d'argent en utilisant les services de LCC Trans-Envoi SPRL ;

“Bénéficiaire” se rapporte à la personne ou à l'entité recevant l'argent dans le pays de destination ;

“Personne autorisée” se rapporte à la personne formellement et dûment habilitée à procéder à un transfert d'argent pour le compte de l'Expéditeur.

“Transaction” se rapporte à chaque transfert d'argent initié par l'Expéditeur par le biais des services de LCC Trans-Envoi SPRL ;

“Nous”, “ notre” ou “ nos” se rapporte généralement à LCC Trans-Envoi SPRL ;

“Service” se rapporte à tout service ou à l'ensemble des services de transfert d'argent proposés par LCC Trans-Envoi SPRL ;

“Site” désigne le site internet LCC Trans-Envoi SPRL que nous gérons afin d'offrir des services de transmission d'argent en ligne et les moyens d'information qui s'y rapportent ;

“MTN” désigne le numéro de transaction unique qui sera généré par le système et identifiera l'ordre de l'Expéditeur ;

“Vous”, “ votre” ou “ vos” se rapporte à toute personne utilisant les services de LCC Trans-Envoi SPRL ;

“Jour ouvré” désigne les heures de travail officielles hors week-ends et jours fériés ;

“Date de valeur” : se rapporte à la date de réalisation effective d'une transaction ;

“Ordre de paiement” se rapporte aux instructions donnant ordre de transférer les fonds sur un compte désigné ou au Bénéficiaire et envoyées sous format papier ou par voie électronique.

Toutes les références de nos Conditions générales (sauf indication contraire) (a) à une ou plusieurs personnes) incluent toutes les personnes physiques, entreprises, firmes, partenariats, trusts, organismes publics ou autres organisations ; (b) à des “ clauses” désignent les clauses de nos Conditions générales ; (c) à toute législation (y compris statuts, instruments réglementaires, dispositions ou réglementations législatives) incluent leurs versions amendées ou réadoptées de temps à autre ; et (d) exprimées au singulier incluent également leur forme plurielle et vice-versa.

1 TRANSFERT D'ARGENT : NOS OBLIGATIONS

1.1 L'accord de réalisation d'une transaction se conclura par la signature d'un projet de contrat ou d'un reçu d'ordre de paiement (fourni par nos soins) qui, avec les présentes Conditions générales, expose les informations que nous sommes tenus de vous fournir :

(a) Les frais totaux maximum facturés à l'Expéditeur par nos soins, assortis le cas échéant du détail de leur répartition. Si nous pensons qu'il est possible que la personne à qui vous envoyez l'argent ait également à s'acquitter de frais, nous vous en informons ;

(b) Une indication du taux de change que nous appliquerons à votre transaction, ou le taux de change de référence sur lequel sera fondé le taux de change effectivement appliqué. En cas d'application possible d'un autre taux de change, nous vous informons de cette éventualité ;

(c) Des informations sur le lieu où la personne doit retirer l'argent et ce qu'elle devra faire s'il doit lui être remis en espèces ;

(d) Une indication du délai maximal nécessaire à la réalisation de la transaction, c'est-à-dire jusqu'à ce que les fonds soient disponibles pour la personne à qui vous envoyez l'argent ;

(e) Des informations sur les procédures d'annulation et les éventuels frais d'annulation ou de modification d'une transaction.

1.2 À la réalisation d'une transaction, nous vous fournirons par écrit :

(a) Le numéro de référence de transaction unique de votre ordre de paiement ;

(b) La confirmation du montant exact que nous envoyons pour vous ;

(c) Les frais que vous nous avez payés pour ce service, assortis le cas échéant du détail de leur répartition ;

(d) Le montant de la Transaction dans la devise utilisée dans l'ordre de paiement ;

(e) Le montant de la Transaction dans la devise dans laquelle le Bénéficiaire recevra l'argent ;

(f) La date à laquelle nous avons reçu l'ordre de paiement de l'Expéditeur ;

(g) Les frais appliqués à votre transaction ;

(h) Des informations sur le lieu où la personne à laquelle vous envoyez l'argent peut le retirer, ou confirmation de la banque à laquelle l'argent a été envoyé.

1.3 Nous convenons avec vous de vous apporter toutes les informations essentielles et à agir avec un soin raisonnable lorsque nous vous fournissons nos services.

1.4 Nous n'acceptons pas d'être tenus responsables à votre égard :

(a) des biens ou services que vous payez à l'aide des services de LCC Trans-Envoi SPRL ;

(b) de toute erreur d'information dans les renseignements relatifs au Bénéficiaire (nom, numéro fiscal ou numéro de compte par exemple) pouvant entraîner le mauvais paiement de la Transaction ;

(c) des dysfonctionnements des infrastructures de communication ne pouvant raisonnablement être considérés comme relevant de notre contrôle et susceptibles d'affecter l'exactitude des messages que vous nous envoyez ou leur communication en temps voulu ;

(d) toute perte ou retard de transmission des messages émanant de l'utilisation d'un fournisseur d'accès à Internet ou d'un fax ne relevant pas de notre contrôle ;

(e) des dommages résultant du non-paiement ou du retard de paiement d'une Transaction à un Bénéficiaire ou de la non-réalisation d'une Transaction en raison de l'un des points précédemment exposés.

1.5 Nous n'avons envers vous aucune obligation d'initier ou d'effectuer quelque service de LCC Trans-Envoi SPRL que ce soit si :

(a) nous ne parvenons pas à obtenir des réponses satisfaisantes sur les informations dont nous avons besoin pour effectuer une Transaction ;

(b) nous avons des raisons de penser que les informations ou les documents fournis par vos soins sont faux ou falsifiés ;

(c) vous nous fournissez des informations incorrectes ou incomplètes ou si votre ordre d'envoi ne nous est pas remis suffisamment à l'avance pour permettre la réalisation de la transaction demandée en temps voulu.

2 TRANSFERT D'ARGENT : VOS OBLIGATIONS

2.1 Vous consentez à payer nos frais pour chaque Transaction.

2.2 Avant que nous puissions commencer à effectuer l'un des services de LCC Trans-Envoi SPRL, vous devez procéder à votre inscription. Pour procéder à votre inscription, vous devez nous fournir les informations et pièces nécessaires telles que votre identité, votre numéro de téléphone, un justificatif de domicile ou toute autre information que nous pourrions être amenés à vous demander pour satisfaire à nos procédures internes et de lutte contre le blanchiment d'argent.

2.3 Vous nous fournirez rapidement et à tout moment tous les documents et informations que nous pourrions vous demander sur l'origine de l'argent envoyé.

2.4 Vous pourrez autoriser une autre personne à nous fournir des instructions en votre nom. Nous traiterons alors les instructions de la Personne autorisée comme si elles venaient de vous.

2.5 Vous êtes responsable de l'exhaustivité, de la véracité et de l'exactitude de toutes les informations et de tous les documents que vous nous fournissez.

2.6 Vous reconnaissez et acceptez que :

(a) lorsque vous procéderez à votre inscription et demanderez à LCC Trans-Envoi SPRL d'effectuer une Transaction, vous nous fournirez des informations correctes, exactes, à jour et complètes et signerez le reçu pour le confirmer ;

(b) vous tiendrez et mettrez à jour rapidement ces informations de façon à ce qu'elles restent correctes, exactes, à jour et complètes ;

(c) vous n'utiliserez pas les services de LCC Trans-Envoi SPRL pour ou en relation avec une utilisation interdite ;

(d) vous n'initiez pas de Transaction par le biais de LCC Trans-Envoi SPRL en violation des présentes Conditions générales ;

(e) Vous êtes à tout moment responsable de la sécurité du code fourni par nos soins pour servir de mot de passe au Bénéficiaire lors du retrait de l'argent transféré.

2.7 Vous reconnaissez et acceptez que les informations vous concernant et concernant les services que nous vous fournissons sont confidentielles mais pourront de temps à autre être transmises aux autorités, organismes et agences gouvernementaux ou de réglementation lorsque nous y sommes juridiquement contraints.

2.8 Toutes les informations doivent être conservées dans notre base de données pendant une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans.

2.9 Toutes les devises converties par le biais de LCC Trans-Envoi SPRL le sont selon notre taux de change.

2.10 Vous serez tenu responsable à tout moment de toutes les pertes subies ou encourues en relation avec toute fraude ou activité frauduleuse de votre part.

3 ANNULATION ET REMBOURSEMENTS

3.1 Vous avez le droit d'annuler les ordres jusqu'à ce que le paiement ait été fait au Bénéficiaire. Vous pouvez exercer ce droit en :

(a) nous téléphonant au +32 02 8888 468 ;

(b) nous envoyant un e-mail à l'adresse info@lccmt.be ;

Nous accepterons tout avis indiquant, quels que soient les mots employés, votre souhait d'annuler l'engagement pris avec nous.

3.2 Si vous exercez votre droit d'annulation en vertu de la clause 3.1 après la réalisation d'une Transaction avec LCC Trans-Envoi SPRL, nous vous rembourserons l'argent envoyé mais :

(a) Nous ne vous rembourserons pas si nous avons payé la Transaction au Bénéficiaire avant d'avoir reçu votre avis d'annulation.

(b) Nous pourrions vous facturer des frais d'annulation si le motif du retour de l'argent ne nous incombe pas ; seule la valeur nette du transfert vous sera remboursée. Nous conserverons les frais déjà payés. Si, pour quelque raison que ce soit, nous ne pouvons effectuer le transfert, nous vous contacterons immédiatement afin de procéder au remboursement.

3.3 Si le Bénéficiaire ne retire pas son transfert dans un délai de 13 mois, tous les droits d'annulation ou de remboursement du transfert d'argent ou de la commission seront déclarés caduques.

3.4 Si vous effectuez un dépôt sur notre compte et ne vous identifiez pas ou ne procédez pas à la Transaction auprès de notre Centre d'appels dans un délai de 30 jours, tous les droits d'annulation ou de remboursement du transfert d'argent et des frais seront déclarés caduques et le montant restant sur notre compte sans propriétaire identifié pourra être remis à une Oeuvre caritative.

3.5 Nous ne sommes pas responsables des paiements effectués de manière erronée par notre payeur correspondant si vous fournissez à la société des informations de paiement inexactes.

3.6 Nous ne sommes pas responsables de rembourser les Transactions qui n'ont pas atteint le bénéficiaire désigné pour les raisons mentionnées à l'article 1.4.

4 SÉCURITÉ

4.1 Lorsque vous effectuez une Transaction destinée à être retirée, nous vous délivrons un mot de passe ou un code. Pour autoriser le paiement, le Bénéficiaire doit fournir à notre agent payeur :

(a) une pièce d'identité avec photographie (passeport ou carte d'identité par exemple) ;

(b) le montant exact du montant principal de la Transaction ;

(c) le mot de passe ou le code affecté à la Transaction.

5 TRANSFERT DE DROITS

5.1 Nous avons le droit de transférer, assigner ou déléguer tout ou partie de nos droits et/ou responsabilités dans le cadre de notre accord avec vous à une société affiliée ou à un tiers, et ce à tout moment et sans votre consentement, à moins qu'un tel transfert ne réduise vos droits et/ou recours ou n'augmente vos responsabilités dans votre accord avec nous. Vous ne pouvez transférer vos droits et/ou responsabilités dans l'accord conclu avec nous sans notre accord écrit préalable.

6 CIRCONSTANCES INDÉPENDANTES DE NOTRE VOLONTÉ

Nous ne pouvons être tenus responsables si nous ne pouvons nous acquitter de nos obligations envers vous en raison de circonstances indépendantes de notre contrôle raisonnable, notamment (et sans limitation) jours fériés, mouvement social, inondations ou tempête, guerre, émeute, agitation sociale, état de siège, alerte de sécurité, acte de terrorisme, sabotage, virus, acte de malveillance, coupure ou panne d'électricité, panne de matériel et autres du pays de paiement. Si ces circonstances se produisent, la Transaction sera suspendue pendant toute leur durée.

7 CONFIDENTIALITÉ

7.1 Nous respectons la confidentialité des affaires de tous nos clients et cherchons toujours à traiter et à utiliser leurs informations avec confidentialité.

7.2 Nous ne traiterons pas les informations de nos clients comme des informations confidentielles si celles-ci sont déjà connues du public ou le deviennent sans qu'il y ait faute de notre part.

7.3 Nous pourrions divulguer les informations de nos clients si la loi, un tribunal ou une injonction de justice l'exigent, et ce afin de satisfaire à nos exigences statutaires, juridiques ou réglementaires, ou si la police ou toute autre agence visant à faire appliquer la loi nous en font la demande en relation avec la prévention ou la détection de crimes ou pour aider à lutter contre la fraude ou le blanchiment d'argent.

8 RÉCLAMATIONS

Nous considérons tous nos clients avec estime et prenons nos obligations au sérieux. Nous avons mis en place des procédures internes afin d'enquêter sur toute réclamation susceptible d'être formulée à notre rencontre en relation avec les services de LCC Trans-Envoi SPRL. Conformément à notre procédure de traitement des réclamations, toute réclamation doit nous être adressée ou confirmée par écrit à l'adresse info@lccmt.be. Vos préoccupations donneront lieu à une enquête de notre part et nous vous répondrons rapidement.

9 DROIT APPLICABLE

LCC Trans-Envoi SPRL appartient à Small World Financial Services Group, avec son siège localisé à 168-170 Bermondsey Street, London SE1 3TQ (Royaume-Uni). Ainsi, c'est une société constituée et agréée sous les lois du Royaume-Uni, et notre contrat avec vous est régi par le droit anglais, sans préjudice des règles en vigueur dans votre pays de résidence qui vous offre une plus grande protection. Nous convenons que tout litige, toute demande ou toute autre question ayant trait à LCC Trans-Envoi SPRL sera traité uniquement par les tribunaux anglais.